

LES ATOUTS DU RÉSEAU



UNE SOLUTION DURABLE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Le réseau valorise une ressource locale et vertueuse et participe ainsi à la lutte contre le réchauffement climatique.

En réduisant l'utilisation des énergies fossiles, le réseau évite les émissions de gaz à effet de serre.

Il améliore ainsi la qualité de l'air et participe à la conversion énergétique du territoire.

LA MAÎTRISE DU COÛT DE L'ÉNERGIE

Le tarif est compétitif et stable dans la durée, il est faiblement lié aux fluctuations des prix des énergies fossiles. Le réseau de chaleur bénéficie du taux de TVA réduit à 5,5 %. Il n'y a pas de frais d'entretien supplémentaire à prévoir, Coriance assure l'entretien des matériels de production et de transport de chaleur.



LE CONFORT THERMIQUE GARANTI

La conduite, l'exploitation et la maintenance des moyens de production, du réseau et des sous-stations sont assurées par un personnel d'exploitation dédié joignable 24h/24 et 7j/7.

L'absence de chaudière dans les immeubles élimine les risques d'incendie, les nuisances sonores et les contraintes réglementaires liées à une installation de production.



Sur ce projet, Coriance met ses compétences au service des usagers (personnes publiques ou privées, bâtiments collectifs ou particuliers) pour leur fournir un service de qualité et une énergie à la fois alternative, de proximité, durable et économique. Le réseau de chaleur permet d'offrir aux habitants une chaleur écologique et un service de qualité à un prix compétitif.

CONTACTEZ-NOUS !

Vous avez une question sur la création du réseau, les modalités de raccordement ou vous souhaitez en savoir plus sur le projet, nous sommes à votre disposition :



contact.meylan@groupe-coriance.fr



www.grenoblealpes-chaleur-meylan.fr



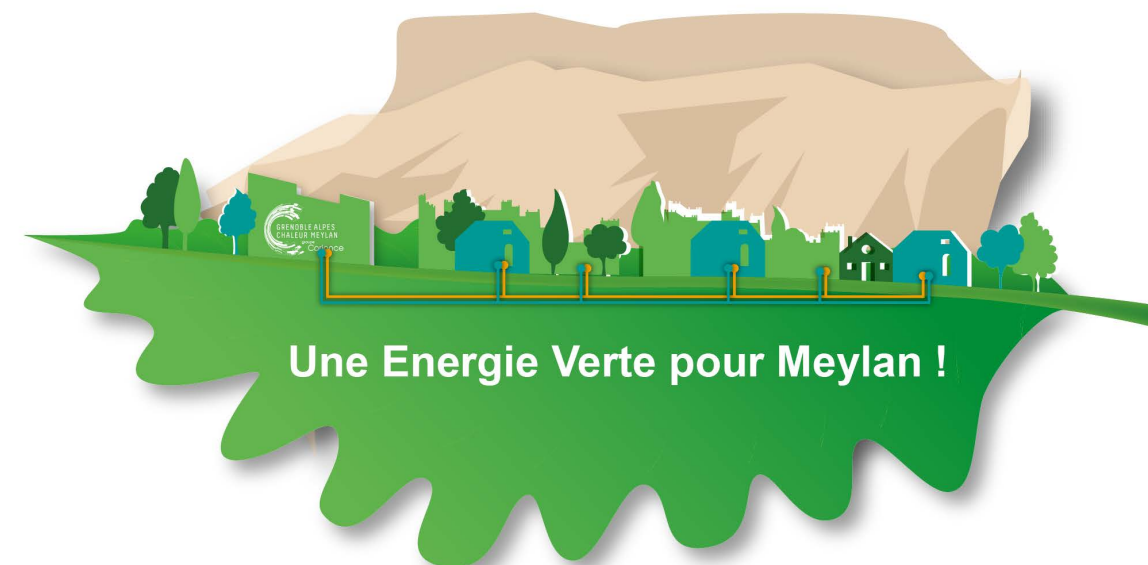
L'application mobile Mon réseau Coriance



L'énergie est notre avenir économisons-la.

Réseau de chauffage urbain de Meylan

Tout savoir sur la création du réseau



LE RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN DE MEYLAN

Grenoble Alpes Métropole a choisi Coriance, dans le cadre d'un contrat de délégation de service public, pour créer puis exploiter un réseau de chaleur alimenté à 85 % par la chaleur fatale du centre de valorisation énergétique des déchets Athanor.

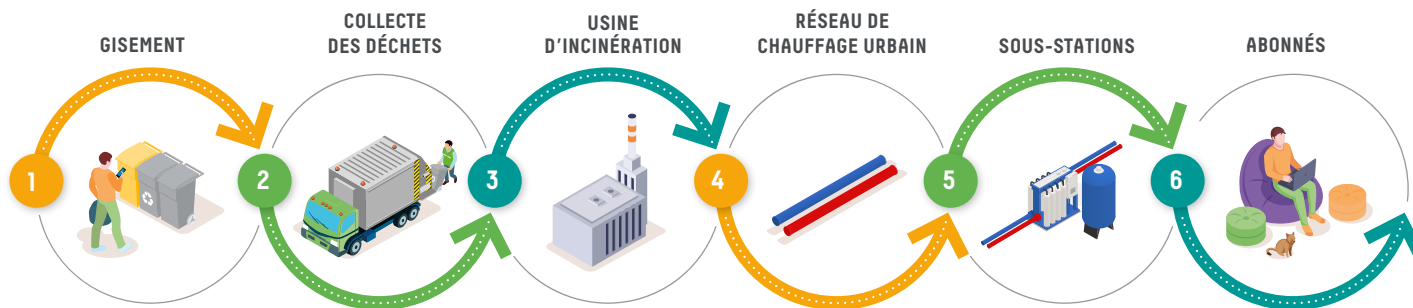
Les travaux de création du réseau de distribution de la chaleur débuteront fin 2023 et le réseau de chaleur sera mis en service en 2024. Dans l'attente du raccordement, à horizon 2029, à la nouvelle unité d'incinération et de valorisation énergétique des déchets située sur le site d'Athanor, l'alimentation en chaleur se fera depuis l'incinérateur existant.

Le réseau desservira notamment les quartiers des Aiguinards et de Mi-Plaine, ainsi que les projets privés, Paul-Louis Merlin (PLM), Rive Droite Réalisations (RDR) et Trignat.

Le réseau de chaleur, d'une longueur de 11 km, assurera la desserte en chaleur de bâtiments publics et de logements pour un cumul de consommation d'environ 23 GWh par an.

L'utilisation d'une énergie vertueuse et locale, la valorisation énergétique des déchets, permettra d'éviter les émissions de 4 700 tonnes de CO₂ chaque année.

Au-delà des bénéfices environnementaux, le réseau permettra aux abonnés et usagers de disposer d'un prix de la chaleur compétitif et stable dans la durée, fortement décorrélé du prix des énergies fossiles.



Déchets ménagers des usagers.

Récupération des déchets ne pouvant pas être recyclés.

La chaleur produite par l'incinération des déchets est récupérée sous forme de vapeur sous pression ou d'eau surchauffée pour alimenter le réseau de chaleur urbain.

Le réseau de chaleur urbain transporte la chaleur de la chaufferie vers les sous-stations qui desservent les réseaux secondaires.

L'échangeur thermique situé dans la sous-station transfère la chaleur du réseau primaire au réseau secondaire.

Ainsi la récupération d'énergie grâce au traitement des déchets, permet à l'utilisateur de bénéficier du chauffage et de l'eau chaude sanitaire à un coût bas et stable.

CHAUFFERIE :

- sous-station d'échange 8 MW (entre le réseau principal et celui de Meylan)
- appoint et secours assuré par une chaufferie gaz de 14 MW

UNITE D'INCINÉRATION ET DE VALORISATION ÉNERGETIQUE :

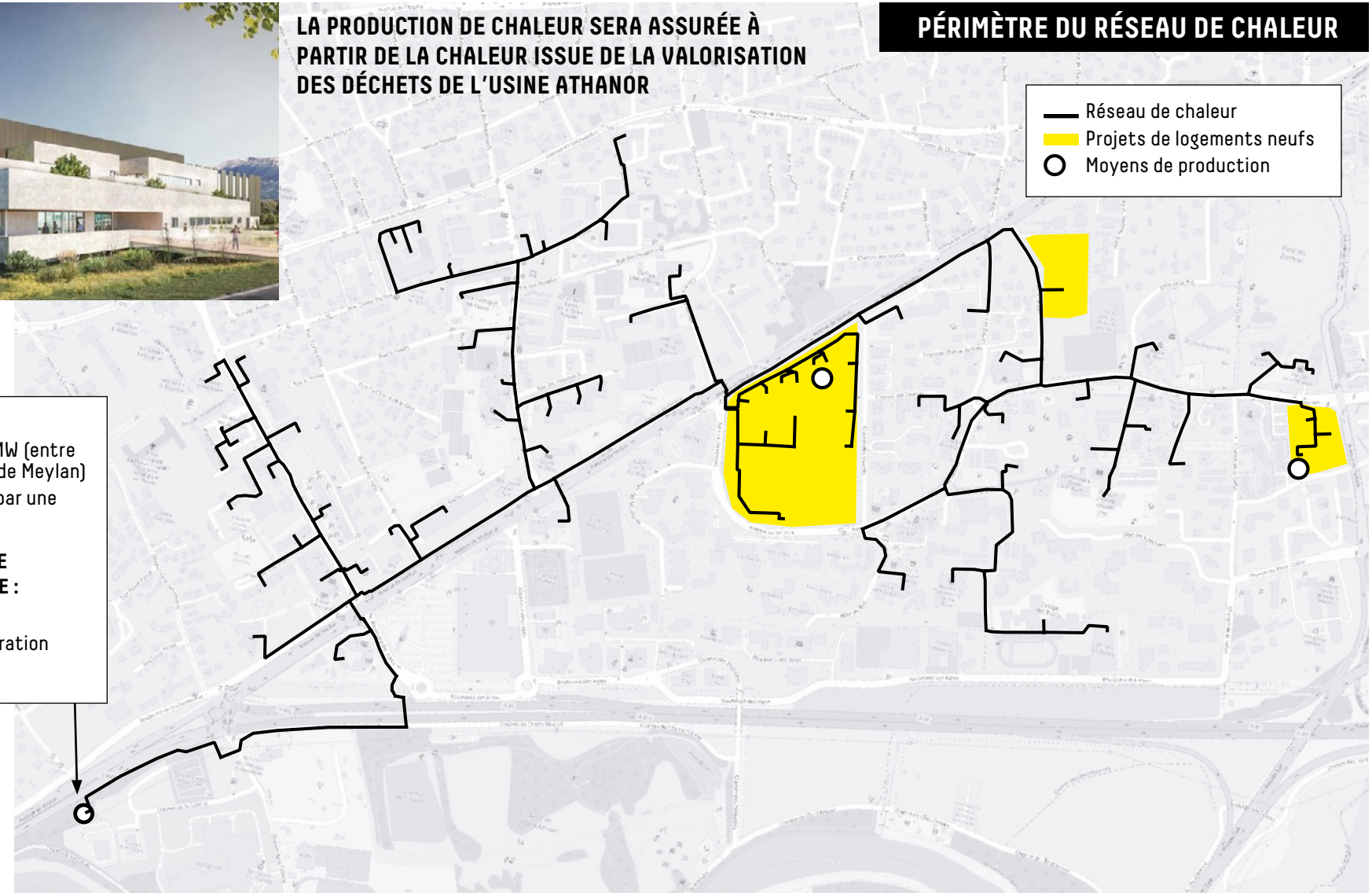
- 85 % de taux d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R)



LA PRODUCTION DE CHALEUR SERA ASSURÉE À PARTIR DE LA CHALEUR ISSUE DE LA VALORISATION DES DÉCHETS DE L'USINE ATHANOR

PÉRIMÈTRE DU RÉSEAU DE CHALEUR

- Réseau de chaleur
- Projets de logements neufs
- Moyens de production



QU'EST-CE QU'UN RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN ?

Un réseau de chaleur, c'est le principe du chauffage central appliqué à l'échelle d'un quartier ou d'une ville. Concrètement, ce sont des canalisations enterrées sous la chaussée qui acheminent de l'eau chaude jusqu'aux bâtiments desservis par le réseau de chaleur pour les alimenter en chauffage et en eau chaude sanitaire.

LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES DÉCHETS

Certains procédés industriels dégagent de la chaleur. C'est le cas du traitement des déchets non recyclables. La valorisation énergétique consiste à récupérer la chaleur dégagée par la combustion des déchets. Cette chaleur, récupérée initialement sous forme de vapeur sous pression ou d'eau surchauffée, peut ensuite être utilisée pour alimenter un réseau de chaleur.